

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 12

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de garder l'espoir en toute circonstance, nous saurons à nouveau, le printemps revenu, comme nos abeilles, ne pas mesurer notre peine, mais mettre tout en œuvre pour assainir la situation en cas de nécessité.

Dans cette attente, nos remerciements vont à tous les collaborateurs de notre journal pour leur fidélité.

Lecteurs proches ou lointains, la rédaction, avec ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année, vous souhaite à tous avec la santé, le plaisir de vous retrouver, l'hiver disparu, devant vos ruchers débordant de vie et d'ardeur au travail.

Bonne et heureuse année 1968.

G. Matthey.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR DÉCEMBRE 1967 ET JANVIER 1968

1968, déjà ! Eh oui, le temps passe vite, nous sommes maintenant carrément entrés en période hivernale, bien que jusqu'à ce jour la neige se soit bornée à poudrer à blanc les Préalpes et les hauts du Jura.

Le rucher est au repos. Silence et tranquillité sont de rigueur. Les visites de surveillance se feront par temps doux. On évitera dans la mesure du possible de se rendre au rucher lorsque le sol est fortement gelé. Marcher à proximité des ruches dans ces conditions provoque des vibrations ressenties jusqu'au milieu du groupe, dérangement bien inutile qui met les abeilles en bruissement en provoquant une consommation superflue. Pour la même raison et comme déjà dit, le déblaiement éventuel ne se fera que par température favorable.

Il nous revient à l'esprit une vieille légende, encore en vogue aujourd'hui dans certaines régions écartées, légende selon laquelle les abeilles chantent durant la nuit de Noël. Et les gens de se rendre en groupe à minuit auprès des ruches, où effectivement ils peuvent entendre le chant des abeilles ou plutôt leur bruissement, provoqué par leur visite intempestive, probablement gaie et bruyante, en tout cas pas précautionneuse ! Il n'en faut pas plus pour donner corps à cette superstition. Donc, mon cher débutant, nous pensons inutile de vous conseiller de ne pas mener vos amis écouter vos abeilles célébrer la Nativité à leur manière !

Revenons aux choses sérieuses. Le moment est venu de fondre votre cire et vos vieux rayons si vous disposez d'une chaudière ou pouvez faire ce travail en collectivité. A défaut, envoyez sans tarder le tout à un fabricant qui vous la transformera selon vos besoins. Ce faisant, vous éviterez les dégâts des souris. A ce propos, ayez soin que vos hausses et cadres de réserve soient toujours à l'abri de ces hôtes indésirables qui peuvent provoquer des dégâts considérables, parfois même irréparables.

Faites dès maintenant l'inventaire de ce dont vous disposez comme matériel et de vos besoins pour la saison prochaine. Commandez déjà vos cadres non-montés, vous pourrez faire le montage et la pose des fils vous-mêmes. Nous vous conseillons de ne tendre les fils qu'au moment de la pose des feuilles. Commandez assez tôt ruches, coussins-nourrisseurs, ruchettes, etc.

Vous qui avez le bonheur de disposer d'un peu de temps et possédez un petit outillage de menuisier amateur, au travail ! Il n'est jamais trop tôt pour se mettre en chantier. Des retards involontaires ou des empêchements peuvent survenir, rhumes ou refroidissements par exemple.

Travaillez en principe sur les modèles courants, éprouvés de longue date. Que se soit votre modèle, D.-B., D.-T., ruche suisse ou autres, respectez scrupuleusement les mesures officielles, cela dans votre intérêt, et pour la facilité de vos opérations. Nous ne sommes certes pas ennemi du progrès, mais la jeunesse est portée à s'emballer. (Nous l'avons expérimenté personnellement, il y a pas mal d'années). Le plus souvent, l'on en revient à ce que l'on avait « brûlé » en constatant qu'en apiculture, comme en d'autres domaines, « il n'y a rien de nouveau sous le soleil ». Si votre apier est déjà de quelque importance, nous vous conseillons d'acquérir ou de construire quelques ruchettes à essaims. Ces ruchettes peuvent être à 6, 5 ou 4 cadres, cette dernière dimension convenant pour les régions de plaine. Elles seront pourvues d'un coussin-nourrisseur ou autre couverture, les parois seront de bois mince (15 mm au plus). Bien équipées, pourvues d'une reine de choix, les ruchettes seront groupées pour l'hiver, bien serrées dans un « coffre », ce dernier pouvant être construit plus simplement, mais avec paroi arrière mobile, permettant l'introduction et le retrait des ruchettes indépendamment les unes des autres. Ces reines de réserve seront précieuses au printemps pour pallier les pertes, orphelinages, etc., mais pourront très bien se développer seules, même pour la première récolte, avec un peu de chance. Nous ajoutons que certains éleveurs utilisent essentiellement leurs ruchettes pour leurs élevages, mais ceci est une autre histoire comme on dit. Contentez-vous, tout au moins au début de les utiliser comme colonies de réserve.

A tous, bricoleurs et autres jeunes collègues, nous disons : bon courage et si le succès tarde à récompenser les efforts, persévérez, et, comme dit le poète : « Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage ».

Il convient maintenant de faire le bilan de l'année qui va finir. Du point de vue gain matériel, 1967 ne comptera pas au nombre des « vaches grasses », mais tout n'a pas été négatif. Vous avez fait des essais plus ou moins réussis peut-être, mais avez du moins renforcé votre expérience. Réfléchissez à tout, faites le compte de l'actif et du passif, et à l'actif, de ce que vous avez vu et appris, surtout si vous faites partie d'un groupe de perfectionnement, toutes choses qui ne peuvent que vous être profitables pour 1968.

S'il vous reste du temps, plus exactement si radio et télévision vous en laissent un peu, n'oubliez pas que vous pouvez obtenir à des conditions très avantageuses de location, l'un ou l'autre des nombreux ouvrages de la Bibliothèque de la SAR. Consultez également tout ce qui a trait aux maladies des abeilles. La situation sanitaire de nos ruchers est devenue inquiétante, voire alarmante, et cette question des maladies devient de plus en plus à l'ordre du jour.

Pour conclure sur une note plus optimiste, nous voulons exprimer à tous, jeunes et moins jeunes, nos vœux chaleureux de santé et de prospérité pour 1968. Que l'année qui déjà pointe à l'horizon soit celle de la récompense de votre persévérance et de votre fidélité.

Qu'elle soit aussi l'année tant attendue de la reconciliation des peuples de notre pauvre terre, en bref, une année de bonheur !

Marchissy, le 16 novembre 1967.

Ed. Bassin.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

LE PHOTOMÈTRE DES ABEILLES

L'abeille possède deux sortes d'yeux : de chaque côté de la tête deux *yeux à facettes* et au sommet, en triangle, difficilement visibles, trois *yeux frontaux* ou *ocelles*.

Chaque œil à facettes est formé par la réunion d'un grand nombre d'éléments hexagonaux (3 à 5 mille pour l'abeille ouvrière) appelés *ommatidies*. C'est grâce à ses yeux à facettes que l'abeille